

SEANCE DU 29 Septembre 2026 – DEL 2026-29-09-010

DATE DE CONVOCAATION

14/09/2026

DATE D'AFFICHAGE

14/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Absents : 0

Exclus : 0

Objet : Travaux de climatisation des locaux Cour de la mairie (Agence postale communale, local des agents, salle mise à disposition des habitants et salle Etage)

**Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture**

le

01 OCT 2026

**et publication ou notification
du**

01 OCT 2026

Le Maire,



Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-six, le 29 Septembre à vingt-heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : TAILLEBREST Loïc, GILLES Anne, Christophe GUERINEAU, DEMETZ Carole, DEVILLER Franck, TOURTE Graziella, LEGRIX Mélanie, VAZ MAGALHAES Estefania, Julien VERLEY, Julien SIGONNEY GUZMAN-VERLEY Clémence, MATHIAS Tony, MARTIN Christiane, MILLAN Michel.

Absents excusés : Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Christophe GUERINEAU

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Anne GILLES.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de climatiser les locaux situés dans la cour de la mairie et comprenant le local des agents municipaux, la salle mise à disposition des associations ou habitants pour diverses activités, de l'agence Postale communale (local particulièrement exposé aux chaleurs excessives en raison de son exigüité et de l'absence de fenêtres) et de la salle située à l'étage (utilisée notamment pour les cours de musique). Ce projet a pour but de permettre aux agents techniques de se rafraîchir pendant leurs poses, de permettre des conditions de travail acceptables pour les agents et de proposer aux habitants de venir se rafraîchir pendant les épisodes de canicule dans la salle située au rez-de-chaussée.

Il présente le devis des travaux qui s'élève à 10 172.17 € HT soit 12 206.60 € TTC.

Il propose au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Oise et de l'Etat (DETR) et dès réception de l'attestation de dossier « complet » par l'Etat et le Département, de l'autoriser à signer les devis et commander les travaux pour une réalisation avant les fortes chaleurs.

Un vote a lieu

Contre 0 Abstention 0 Pour 15

La délibération est adoptée.

Fait à Montagny-en-Vexin, le 30/09/2026

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Anne GILLES

Le Maire
Loïc TAILLEBREST



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN

Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL20262909010
Objet :	Travaux de climatisation des locaux Cour de la Mairie
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-216004085-20260929-DEL20262909010-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20260929-DEL20262909010-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20262909010.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20260929-DEL20262909010-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	818.3 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : DEVIS LOCAUX COUR MAIRIE.pdf Nom métier : 21_RP-060-216004085-20260929-DEL20262909010-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	282.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 octobre 2026 à 11h04min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 octobre 2026 à 11h04min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2026 à 11h04min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2026 à 11h04min46s	Reçu par le MI le 2026-10-01